



S'Sarmerscher'Blattel

N° 3
Septembre
2014

La Gazette mensuelle de la Commune de Sermersheim

Une édition 2014 innovatrice ...

La Marche Gourmande des Sauterelles !

L'édition 2014 de la Marche Gourmande des Sauterelles est totalement innovatrice sur plusieurs domaines dont le premier important est bien évidemment que cette édition s'est déroulée en semi nocturne avec des départs entre 17 et 19 heures, une première bonne note !

La seconde nouveauté a été la mise en scène de certains espaces paysagers et notamment le coin « fromage » à la nuit tombée, mais il y a encore moyen de faire plus et mieux, mais seconde bonne note tout de même.

La troisième innovation vient de l'animation sur le circuit, avec le stand d'informations sur le recyclage et la participation de la société de musique de Sundhouse qui a apportée une touche carnavalesque à l'ensemble, une troisième bonne note !

Avec ce triple A : Aménagement horaire, Aménagement paysager et Ambiance, l'édition 2015 peut se mettre en route tranquillement ...

Au sommaire

Page 1 :

La Marche Gourmande

Page 2 :

La nouvelle Rentrée Scolaire

Page 3 :

La vie villageoise

Page 4 & 5 :

Les Sapeurs Pompiers

Page 6 :

La vie municipale

Page 7 :

Sportifs à l'honneur

Page 8 :

Vie municipale & associative

Mot d'Adjoint ...

Il m'est particulièrement agréable et facile de faire le « Mot de l'Adjoint » pour ce bulletin municipal dont la page d'ouverture concerne la Marche Gourmande, la manifestation de l'Association des associations, le Comité des Fêtes de notre commune.

Président des premières éditions de cette manifestation, mon successeur Frédéric Bertrand s'est pleinement investi, avec l'énorme concours de sa « gente féminine » du Bureau, à faire en sorte que nous assistions à une montée en puissance de cette manifestation, et à cet égard, 2014 aura certainement marqué un tournant.

Si le public se « régale » (au propre comme au figuré) en participant à cette manifestation, je crois essentiel de devoir dire que le fonctionnement harmonieux et l'implication des associations participantes font aussi la réussite de cette manifestation, organisée autour d'un pôle de quelques 80 bénévoles ... une denrée de plus en plus rare de nos jours !

Cela me permet aussi de dire que si le soutien de la population à cette manifestation est apprécié et appréciable, les associations participantes ont aussi besoin de ces mêmes soutiens tout au long de l'année, dans un contexte économique de plus en plus difficile, alors ne nous privons pas de les soutenir !

C'est aussi la mission de notre Municipalité et du Conseil Municipal de soutenir les associations du village et le Comité des Fêtes, car sans elles il n'y aurait pas de vie villageoise, alors surtout essayons de conserver intact ce bien si cher que nous avons avec notre tissu associatif !

Cordialement,
Fernand WILLMANN

Petits et ... Grands moments de l'édition 2014

De manière générale, l'édition 2014 a été une réussite, à commencer par le nombre de participants qui a permis de doubler quasiment les éditions passées, sans pour autant mettre à mal la logistique générale de cette marche gourmande et relevons surtout la participation conséquente de la population locale et en tête de file, le Maire de la Commune

La présence de nos amis belges de Onhaye, en Wallonie, a donné une sacrée ambiance lors des différentes étapes de restauration. C'est d'ailleurs cette sympathie dégagée par l'équipe de Gérard Cox qui a permis de donner le ton à l'ensemble, et lorsque l'on y ajoute la dextérité des musiciens de Sundhouse, cela donne quasiment une soirée typée « Carnaval » et c'était notamment le cas sur les installations sportives du Hinterwald

Un autre fait marquant a été la carte du « Menu de la Marche Gourmande » ! En effet en proposant deux repas chaud au choix, on a tapé dans le mille et cela a été apprécié par beaucoup de marcheurs, alors que du côté « vins », la sélection a été appréciée par les quelques 720 convives et le Muscat qui ouvrait le programme gustatif a été particulièrement sollicité, même si quelques bouteilles ont pris un coup de chaud ... mais là aussi, ce sont les petits ruisseaux qui vont faire les grandes rivières !

La touche vraiment négative de la soirée aura été ce grand moment de liesse au club-house de l'ASS d'où les gens ont eu du mal à décoller et pour certains, cette étape était si difficile que l'on a fait l'impasse sur le fromage (là encore, une meilleure coordination devra se faire entre les stands). Au point fromage justement, c'est le hic de la soirée, avec le vol d'un projecteur d'ambiance ... ou va-t-on quand même ! A la sortie, quelques petits malin ont changés le sens de marche et quelques personnes se sont retrouvés au campement des gens du voyage à Huttenheim, à l'inverse de ce qu'il aurait fallu faire ... là encore, quelques points sont à revoir ...

Enfin, à l'arrivée, les tartes flambées n'ont pas connues le succès escompté ...





Un nouvel accueil à faire dès le 2 Septembre !

On aura compris que la réforme des rythmes scolaires va imposer un changement d'habitudes dans l'ensemble de l'hexagone, et nous ne sommes pas le petit village gaulois qui va faire de la résistance, mais bien au contraire, nous avons essayé de trouver des solutions appropriées et qui devraient répondre aux parents de nos petites têtes blondes.

Les lieux d'accueil des élèves

Outre la problématique liée au personnel d'encadrement, la nouvelle réforme des rythmes scolaires, impacte les lieux d'accueil des enfants scolarisés.

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi :

Les élèves scolarisés en maternelle vont être accueillis dans la salle de motricité au rez-de-chaussée de l'Ecole Adélaïde, alors que pour les élèves scolarisés en classe élémentaire (CP-CE1-CE2) et en cours moyen (CM1-CM2) ces derniers resteront dans la cour de l'école jusqu'à la prise en charge par les professeurs d'école des élèves à 8h20. En cas de pluie, ces élèves seront installés dans leurs classes respectives sous surveillance du personnel d'accueil. Les mêmes dispositions seront appliqués aux élèves des cours moyens qui seraient présents avant 8h20.

Mercredi :

Tous les enfants seront accueillis dans la Salle de la Maison du Temps Libre, ou le personnel chargé de l'accueil les prendra en charge au travers d'animations diverses (jeux, lecture, atelier, etc ...). Les enfants rejoindront l'école pour le début des cours fixés à 8h50 sous la surveillance des personnes encadrantes

Ces dispositions concernent les élèves qui ont été inscrits pour l'accueil, les autres enfants se rendront à l'école pour 8h50 le mercredi et 8h20 les autres jours

La gestion du périscolaire à la fin des cours

Tous les parents ont été destinataires d'une circulaire émanant de la Communauté de Communes de Benfeld pour les inscriptions dans les structures périscolaires à la fin des cours quotidiens. C'est sous la seule responsabilité de la Cocoben que la prise en charge se fera. Les enfants scolarisés à Sermersheim et inscrits au périscolaire rejoindront celui de Kogenheim dès la fin des cours à 16 heures (lundi, mardi, jeudi et vendredi) et celui de Rossfeld dès la fin des cours à 11 heures le mercredi matin

Règlement intérieur de l'accueil du matin

Un règlement intérieur pour l'accueil du matin est mis en place et sera adressé par mail aux parents qui déposeront les enfants préinscrits (talon réponse) à celui-ci.

Les conditions d'accueil des élèves

Afin de répondre aux dispositions imposées par la réforme des rythmes scolaires et la grille horaire applicable à notre commune, le Conseil Municipal a pris les dispositions suivantes pour y répondre et pour répondre également aux sollicitations de la Directrice d'Ecole, Madame Schiha, qui sont :

- Souhait de pouvoir disposer d'une aide scolaire, au travers d'un CAE, pour une durée hebdomadaire de 24 heures (contre 16 heures lors de l'année scolaire 2013 - 2014)

- Pour l'ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des écoles Maternelles) en place, Mme Mariette Moench, prévoir d'élargir son emploi hebdomadaire d'une heure pour la classe du mercredi matin

En fonction de l'étude du dossier menée par la Commission Scolaire, et en prenant en compte les réponses réceptionnées de la part des parents d'élèves au questionnaire spécifique pour la future rentrée scolaire, les élus ont pris les décisions suivantes :

- Fixation des horaires hebdomadaires de Mariette Moench qui se juxtaposent avec la nouvelle grille scolaire

- Embauche d'un CAE diplômé BAFA, équivalence 27 heures dont 24 heures de mission purement scolaire et 3 heures de mission pour l'accueil des enfants tous les matins

- Embauche d'un CAE diplômé BAFA, équivalence 20 heures dont 3 heures de mission pour l'accueil des enfants tous les matins, complétés par le nettoyage des salles de classes, mais également de la Mairie, la MTL et l'atelier municipal, ainsi que divers travaux (administratifs, autres)

Ces nouvelles dispositions ont été soigneusement analysées en prenant en compte les profils de postes souhaités ainsi que l'impact financier. Sur ce dernier point, de par le financement des deux contrats CAE par l'Etat et par la résiliation du contrat de nettoyage avec la société Net Services, la commune réalise une économie annuelle conséquente

Le personnel chargé de l'accueil des élèves

Les trois personnes assurant l'accueil des élèves sont :

Mariette MOENCH

ATSEM, qui accompagnera également durant toute la journée scolaire le personnel enseignant

Lionel RYCKEWAERT

CAE - Diplômé BAFA, qui accompagnera également durant toute la journée scolaire le personnel enseignant

Cindy HERRMANN

CAE - qui suit une formation BAFA, qui assurera l'accueil du matin tous les jours de la semaine

La première communion

Huit enfants de Sermersheim ont fait leur première communion en l'église Saint-Arbogast de Kogenheim. La préparation pour ce grand jour avait été faite par Anne Risser, maman catéchiste : elle a, durant plusieurs mois, préparé les enfants à recevoir le corps du Christ

C'est le père Thomas Schmitt qui a présidé ce grand jour de fête. Les enfants ont, à plusieurs reprises, exprimé individuellement ou ensemble leur consentement lors des prières universelles et autres

Les participants étaient : Loïc Dos Santos, Carla Thalgott, Théo Regal, Charline Risser, Arthur Frantz, Jade Hetzer, Chloé Dolling et Célia Muller



Un grand bravo à tous les Diplômés !

La Commune de Sermersheim tient à féliciter tous les jeunes, filles et garçons, qui ont bouclés leur **année scolaire 2013 - 2014** en décrochant leur diplôme lors des examens scolaires.

Un grand bravo donc à tous ces jeunes qui pour certains réussissent à mettre un terme final à leur cycle scolaire par l'obtention de diplômes professionnels, et dès à présent bonne route à eux dans la vie professionnelle.

Pour ceux qui poursuivent des études post-BAC et qui rejoindront les bancs universitaires, la Commune leur souhaite bon vent et les retrouvera au terme de leur filière universitaire.

Hugo GRESSER, diplômé de l'ABIBAC

Il fallait quelque part un chef de file à toute cette belle génération de diplômés et c'est quelque part **Hugo Gresser** que l'on peut désigner et qui a brillamment décroché l'ABIBAC qui est la délivrance simultanée du Baccalauréat français et de l'Abitur allemand.

Yves Guillou, Maire de la Commune, a procédé à la remise officielle du diplôme ABIBAC, lors d'une réception organisée au Lycée DR Koeberlé à Sélestat.

Sortie de ... Classes !

Le périple belge de la **classe 1954** s'est déroulé le jeudi 8 mai. A l'aube, les classiers se sont retrouvés pour une sortie de trois jours. Des membres de la classe 54 de Kertzfeld se sont joints à eux

Arrivée à Bruxelles, déjeuner chez l'incontournable Léon, puis visite guidée dans la capitale du royaume de Belgique, la résidence Royale, le bâtiment Justus Lipsius qui est le siège des communautés européennes, le siège de l'Otan, l'Atomium, les ruelles de l'îlot sacré et, bien sûr, le fameux Manneken Pis. La suite du voyage était à Bruges, la Venise du Nord, avec la visite guidée pédestre de Bruges-la-Belle qui mérite bien son nom : le centre de cette cité moyenâgeuse a été presque intégralement conservé avec l'hôpital St Jean, le béguinage, le parc des dentellières, le beffroi et la cathédrale St Sauveur et naturellement la visite en barque pour sillonner les canaux de Bruges. Le dernier jour a été consacré à la visite de la superbe Grotte de Han-sur-Lesse et au magique « son et lumière » qui a laissé chacun sans voix

Les participants (de gauche à droite sur la photo) : Astrid Kuntz, Béa Dahlent, Maité George, Marie-Odile Schwartz, Gérard Schwartz, Laurent Fassler, Anne-Marie Schwaab, Nicole Weber, Patrice Gargowitsch, Jeannot Ehrhard, Pierre Heinrich, Francis Meyer et Hubert Frindel.



La Sardaigne pour les 50 ans

Pour fêter leurs 50 ans, les membres de la **classe 1964** de Sermersheim sont allés se détendre en Sardaigne.

Le climat très agréable, une mer d'émeraude, et les longues plages de sable fin plus belles les unes que les autres ont rendu ce séjour inoubliable. La découverte de cette très belle île, ses marchés, ses ports et l'archipel de la Maddalena en font une beauté remarquable. Après avoir savouré la cuisine sarde qui a satisfait les palais les plus exigeants, le farniente s'imposait comme il se doit. Une ambiance de tonnerre avec nos amis italiens, et le fameux match de foot quinquennal qui se termina par un nul conclu cette belle semaine de retrouvailles entre amis.

Les participants : Bruno et Isabelle Vogt, Christophe et Catherine Riehling, Jean-Luc et Christine Ehrhard, Benoit et Marie-Andrée Heinrich, Daniel et Marie-Paule Ackermann, Gérard et Marie-Rose Kieny, Denis et Adrienne Schaeffer, Fabien et Fabienne Vogeleisen, Paul et Martine Schandené



La Classe 1964 sous le soleil de la Sardaigne

Sapeurs-Pompiers :

Rénovation, travaux neufs à l'ordre du jour

La caserne des Sapeurs-Pompiers vieillissante et plus règlementaire, est en cours de rénovation et de transformation. En effet elle ne dispose, ni de vestiaires, ni de sanitaires hommes/femmes séparés et la tapisserie date de plus de vingt ans

Un financement du SDIS a permis en grande partie à financer l'achat de matériaux nécessaire pour cette rénovation. Une demande de subvention à la commune de Sermersheim propriétaire des locaux est également encours de traitement et sera officialisée dès la fin des travaux

La main d'œuvre ainsi que le restant des investissements est pris en charge et réalisé par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Sermersheim

La salle de formation située au 1^{er} étage se voit s'agrandir de plus d'un tiers, suite à la démolition totale de la tour de séchage, la partie extérieure de la tour avait été arrachée lors de la construction de l'atelier communal vu sa vétusté et son état, un coin cuisine y sera également aménagé ultérieurement

Les travaux de modifications du 1^{er} étage (charpente, suppression cloisonnement, plancher, Placoplatre, sanitaire,...) sont terminés, seule la tapisserie et la pose d'un nouveau revêtement de sol reste à faire, mais ceci uniquement après que les travaux du rez-de-chaussée et le remplacement d'une noue d'étanchéité du toit situé coté route soient réalisés

Tous ces travaux, démarrés il y a un peu plus de 3 mois, ont bien avancé grâce à l'implication des hommes du feu du village, sacrifiant encore un peu plus de leur temps libre, qu'ils concèdent déjà à la formation, aux astreintes ou aux gardes au Centre de Secours de Benfeld, ceci pour la plupart d'entre eux, la Section de Sermersheim faisant partie, tout comme 10 autres communes de l'Unité territoriale de Benfeld (UT 46 Benfeld), pour info l'UT Benfeld a réalisé plus de 1500 interventions en 2013 soit plus de 4 par jour en moyenne.

Projets travaux 2015/2016 : réfection de la façade extérieure également vieillissante



Photo de la salle maintenant après les travaux prête à être tapissée



Photo du rez-de-chaussée en cours de travaux

Des élus responsables !

Suite aux élections municipales une réunion d'information fut réalisée, dès le début du mandat du nouveau conseil municipal, entre M. le Maire Yves Guillou, ses adjoints Paul Schandené, Fernand Willmann et Mme Céline Bulté, le chef de l'UT de Benfeld le Capitaine Claude Boehm et le chef de Section de Sermersheim, chef de groupe de Benfeld le lieutenant Olivier Frantz. L'objet de cette réunion étant le rôle des autorités municipales, sujet qui fut longuement abordé et détaillé, car en effet le Maire et ses adjoints ont la fonction de DOS (Directeur des Opérations de Secours) lors de sinistres dans le village (inondations, tempêtes, feux, fuite de gaz...)

Et comme l'exige la loi, c'est au DOS de prendre certaines décisions, les sapeurs-pompiers représentés par un COS (commandant des opérations de secours), généralement un chef de groupe, n'est que le conseiller technique du Maire disposant de la technicité ainsi que des moyens en matériels et en personnel

Suite à cette réunion le Maire et ses adjoints ont souhaités se déplacer un vendredi soir, lors de la prise de garde d'une des quatre équipes de garde au Centre de secours de Benfeld, afin de mieux connaître le fonctionnement d'une UT, connaître mieux leur rôle de DOS, ainsi que des procédures opérationnelles spécifiques comme par exemple l'enclenchement d'un PCZI (Poste de Coordination de Zone d'Intervention) enclenché généralement lorsque certaines situations exceptionnelles comme, des orages violents, des tempêtes, des inondations se produisent localement, Les moyens de l'UT se regroupent alors pour mieux coordonner les secours, mais **la direction des secours relèvent** dans ces cas-là et si le sinistre est situé dans sa commune de **l'autorité du Maire**, (article 16 CGCT loi du 13 aout 2004)

Rappel :

Les interventions liées aux activités réglementaires des Sapeurs-Pompiers restent 100 % gratuites

Seules les interventions pour fuite d'eau dans une propriété privée, exemple rupture d'une conduite d'alimentation de machine à laver, ou la carence de moyens privés (ambulance privée par exemple) et, où, les pompiers sont sollicités par le Samu pour effectuer un transport vers un hôpital sont facturables, après accord



Le Centre de Secours de Benfeld siège de l'UT 46 Benfeld

Quand les pompiers marient l'un des leurs ...

Très belle cérémonie que celle d'il y a quelques semaines où Estelle Reibel et Rémy Schneider ont convolés en justes noces ...

Naturellement, le mari très impliqué dans le corps des sapeurs pompiers de Sermersheim a eu droit à une énorme haie d'honneur au bras de son épouse

Bien évidemment, plein de bonheur aux jeunes époux



Les Sapeurs-Pompiers de Sermersheim recrutent !

Afin de garder un service de proximité rapide, efficace et pérenne les sapeurs-pompiers de Sermersheim lancent un appel aux habitants du village, si vous avez entre 16 et 45 ans, vous êtes un homme ou une femme et que vous êtes intéressés par le « monde » des pompiers, venez nous rejoindre pour étoffer notre équipe, nous restons à votre disposition tous les mardis soir à partir de 20h à la caserne, pour toute question ou renseignement éventuel

Les derniers PV des Conseils Municipaux

Procès-Verbal du Conseil Municipal 26 Mai 2014

Membres présents : GUILLOU Yves – SCHANDENE Paul - BULTE Céline – SUHNER Christophe – DROMSON Frédéric – FERNANDEZ René – ERDMANN Nadège – WIMMER Bertrand – BULTE Laurent – RISSER Anne – MOSSER Claudia – THALGOTT Joas – SCHWARTZ Maurice

Membres absents excusés : WILLMANN Fernand (qui donne procuration à GUILLOU Yves), FERNANDEZ René (qui donne procuration à ERDMANN Nadège)

Secrétaire de séance : SCHWARTZ Maurice

• Approbation du Procès Verbal de la séance du 28 Avril 2014

Le procès-verbal de la séance du 28 avril 2014 est approuvé à l'exclusion du point III

• Administration Générale :

Révision des Commissions Communales :

Président de droit de toutes les commissions : Yves GUILLOU : Maire

L'ensemble des commissions sont mises en place sous la responsabilité des trois adjoints Céline Bulté, Paul Schandené et Fernand Willmann

Le Conseil Municipal, approuve à l'unanimité des membres présents, les commissions constituées et l'ouverture des commissions communales à des personnes non élues.

Jury d'Assises :

En vue de l'établissement de la liste préparatoire des jurys d'assises pour l'année 2015, le Maire informe l'assemblée que la Commune de Kogenheim procédera au tirage au sort vu que les 2 communes sont regroupées.

Rythmes Scolaires et Personnel Communal orienté Scolarité :

Selon le décret n° 2013-77 du 24 janvier 2013 relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelle et élémentaires, il y a lieu de se prononcer sur une organisation des horaires scolaires.

Après avoir entendu l'exposé de Mme Céline BULTE, Adjointe chargée des affaires scolaires, et pris connaissance du résultat de l'enquête menée auprès des parents d'élèves suite à laquelle une grille horaire a été élaborée par la commission scolaire,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

MANDATE le Maire à soumettre à Monsieur le Recteur d'Académie la grille horaire ci-dessous :

Lundi – Mardi – Jeudi - Vendredi : Accueil de 8h 05 à 8h 25 et Horaires des cours : 8h 30 à 11h 30 et de 13h 30 à 16h 00 soit 5h 30

Mercredi matin : Accueil de 8h 05 à 8h 55 ou APC (soutien) de 8h 00 à 9h 00 et Horaires de cours : 9h 00 à 11h 00 soit 2h 00 + soutien

Personnel Communal orienté Scolarité : Création de poste de CAE

Le Conseil Municipal, **DECIDE** d'ouvrir un poste de Contrat d'Accompagnement vers l'Emploi, ayant pour mission principale de seconder l'institutrice de la section maternelle, le nettoyage des locaux communaux, avec aide aux tâches administratives et divers petits travaux.

• Finances :

Taxe Locale sur la publicité extérieure (TLPE) – actualisation des tarifs maximaux applicables en 2015

Le Conseil Municipal, **DECIDE** d'actualiser les tarifs maximaux applicables en 2015 soit : 15,3 € lorsque la somme des superficies taxables est inférieure à 12 m²

• Travaux :

Devenir de la propriété SPITZ :

Le Maire soumet à l'assemblée une réflexion pour la construction d'une nouvelle école et d'une structure pouvant accueillir le périscolaire.

Aussi, il propose de faire appel au CAUE pour l'étude de faisabilité, l'élaboration du programme, la définition des besoins, le chiffrage estimatif et l'assistance pour la consultation du Maître d'œuvre.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

MANDATE le maire à engager une étude et de confier cette dernière au CAUE, à signer avec le CAUE la convention d'honoraires relative à l'étude de faisabilité, l'élaboration du programme, la définition des besoins, le chiffrage estimatif et l'assistance pour la consultation du Maître d'œuvre.

• Divers – Informations :

Rapports :

SIVU – Comité Syndical :

Bertrand WIMMER fait le compte rendu de la réunion du Comité Syndical du SIVU à laquelle il a assisté le 28 Avril dernier. Il informe l'assemblée de son élection en qualité de Vice-Président au sein du SIVU.

Commission Locale EAU POTABLE de Benfeld-Erstein Sud :

Frédéric DROMSON fait le compte rendu de la réunion de la Commission Locale Eau Potable, à laquelle il a assisté en date du 21 mai dernier.

Commission Locale ASSAINISSEMENT :

Christophe SUHNER fait le compte rendu de la réunion de la Commission Locale d'assainissement du Périmètre de Benfeld et Environs, à laquelle il a assisté en date du 21 mai dernier.

Smictom : Facture enlèvement pneus

Le maire informe l'assemblée du coût du traitement des 60 pneus collectés dans le cadre du Oschterputz : 391,23 € TTC pour 48 pneus. L'apport de 12 pneus étant gratuit.

Procès-Verbal du Conseil Municipal 30 Juin 2014

Membres présents : GUILLOU Yves – SCHANDENE Paul - WILLMANN Fernand – BULTE Céline – SUHNER Christophe – DROMSON Frédéric – FERNANDEZ René – ERDMANN Nadège – WIMMER Bertrand RISSER Anne – MOSSER Claudia – THALGOTT Joas – SCHWARTZ Maurice

Membres absents excusés : BULTE Laurent (qui donne procuration à BULTE Céline)

Secrétaire de séance : WIMMER Bertrand

• Approbation du Procès-Verbal de la séance du 26 Mai 2014 :

Le PV est adopté par les membres présents à l'exception de Joas THALGOTT concernant le point 3 « Rythmes Scolaires ».

• Finances :

Demande de Subvention Comité des Fêtes :

Le Maire rend lecture de la lettre de Monsieur BERTRAND Frédéric, Président du Comité des Fêtes, par laquelle il sollicite une subvention communale de 200 Euros.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 12 voix Pour et 2 Abstentions (THALGOTT Joas et SCHWARTZ Maurice)

DECIDE de verser au Comité des Fêtes de Sermersheim, une subvention exceptionnelle de 200 Euros

• Travaux :

Zone de Loisirs

Le Maire informe l'assemblée que les travaux d'aménagement des espaces verts ont débuté, les plantations se feront d'ici l'automne
Administration Générale :

Convention Commune/RTE concernant la mise en souterrain des lignes 63000/90000 volts « Scheer-Sélestat 1 et 2 » :

A titre de compensation forfaitaire et définitive, RTE s'engage à verser à la Commune une indemnité de : **1.423 €** se décomposant de façon suivante : Souterrain : 1.222,44 € - Coupe et abattage d'arbres : 199,80 €

Embauche d'un saisonnier

Vu qu'il y a lieu de soutenir l'équipe communale durant la période estivale pour les divers travaux d'arrosage, tonte et entretien des espaces verts,

Le Conseil Municipal **DECIDE** l'ouverture du poste d'un emploi saisonnier à temps complet, non titulaire, pour une durée de 1 mois.



L'équipe fanion du Badminton, Championne du Bas-Rhin

Les Lauréats Sportifs de « l'intercommunalité »

Saison sportive encore riche en titre avec notamment :

Entente des jeunes KOSER (Football) :

L'équipe U 15 championne de poule et qui accède en série A

Basket Club Kogenheim - Sermersheim :

L'équipe Poussine est championne du Bas-Rhin

Badminton Club Kogenheim - Sermersheim :

Marion Romeu, Championne Alsace & Grand Est, et n° 3 nationale

Loris Colombo, 3ème au championnat Alsace

Equipe 1, Championne du Bas-Rhin (2nd titre consécutif)

Olivia Caron est vice championne du Bas-Rhin en double dame

La Commune félicite les sportifs méritants, leurs éducateurs et associations

Marion ROMEU sur la plus haute marche du podium et TOP 3 nationale



Les U 15 KOSER champions de leur poule et accédant en catégorie A

Pas de performance sportive certes, mais jeune toutefois, **Jordane STADELWIESER** est le premier emploi d'été de la Commune de Sermersheim qui essaiera de poursuivre cette possibilité toutes les années



Du côté des travaux ...

En cas de défaillance du château d'eau de Kogenheim, les communes de Kogenheim et Sermersheim pourraient ne plus être approvisionnées en eau. C'est pour remédier à ce problème que le SDEA a mené des travaux le long de la RD 1083

En cas de défaillance du château d'eau situé à Kogenheim, notre village pourrait se retrouver à sec et sans eau

Les foyers des deux villages de Sermersheim et Kogenheim sont approvisionnés en eau potable exclusivement par le château d'eau, dont le puits est situé à une vingtaine de mètres de profondeur et fonctionne avec un débit de 60 m³/h. Très concrètement, cela signifie qu'en cas d'incident, ces deux communes ne seraient plus approvisionnées en eau. « La situation du puits, peu profond et en bordure de route, le rend plus fragile, indique Pascal Mellier, directeur du territoire sud du SDEA. Il est plus exposé à un risque de pollution consécutive par exemple à un accident de la route ou en raison de la présence de l'ancien site de la station Total. »

C'est pourquoi le SDEA mène des travaux de « diversification-sécurisation » en vue de raccorder le château d'eau de Kogenheim, qui date des années 50, à celui de Benfeld, lui-même raccordé au puits situé dans la forêt de Kertzfeld. Un tel raccordement permettra une alimentation "de secours" si un problème devait survenir.

Depuis fin janvier, des conduites sont installées le long de la RD 1083, dans les chemins d'exploitation, depuis la société STG, à Huttenheim, jusqu'en face du château d'eau de Kogenheim, côté Est. Près de trois kilomètres de conduites ont été posés et l'ultime étape était un fonçage sous la RD 1083 pour parvenir jusqu'au château d'eau : six fourreaux de 6 m de long et 500 mm de diamètre ont été soudés les uns aux autres. Des conduites de 250 mm de diamètres y ont ensuite été insérées. Une fois parvenu au château d'eau, un ouvrage appelé "regard" sera mis en place, permettant, à distance, de modifier le circuit d'alimentation. Dès la fin des travaux, Kogenheim et Sermersheim sont donc tantôt alimentées par le château d'eau de Kogenheim, tantôt par le puits de Kertzfeld.



Réfection sur l'échangeur

Les joints sur l'échangeur ont été rénovés ce qui a occasionné quelques ralentissements de trafic. Dès la fin Août, des travaux sont prévus à l'entrée du village et qui concernent principalement les haies à la descente de l'échangeur.

Les manifestations de Septembre

Les Rendez-vous BAD(minton) :

La **Fête du Sport** aura lieu le **Dimanche 7 Septembre**
à Benfeld



L'APPMAA vous invite à ses pêches du mois de Mai :

Le **21 Septembre** :

Pour la dernière pêche sportive de l'année 2014



Résultats du concours de pêche intersociétés du 21 Mai 2014 :

- 1 SCHNELL Thomas (KINTZHEIM)
- 2 POMPIERS
- 3 SOBATRA
- 4 ASS 1
- 5 TENNIS CLUB
- 6 APP de EBERSHEIM
- 7 SCHLAEDER HERVE
- 8 NHEK
- 9 GERKO
- 10 ROBY CARRELAGE
- 11 HUIDOBRO
- 12 LUDWIG EUGENE
- 13 HUFFLING RICHARD
- 14 CERCLE DES RETRAITE
- 15 ALSACE CERAMIC
- 16 LA BELLE BLEUE
- 17 ASS 2 (jeunes)
- 18 CENTRE Alsace Levage



Remise du trophée de la Commune par le Maire Yves Guillou

Benne à Papier : du 5 au 15 Septembre

Retour de la Benne à papier du :
Vendredi 5 au Lundi 15 Septembre
à son emplacement habituel près de l'échangeur



Informations pour le ramonage des cheminées

Outre les passages traditionnels des ramoneurs dans la commune, trois artisans ramoneurs peuvent être sollicités pour le ramonage de vos cheminées :

Marcel ENGEL, 40 Route de Sélestat à 67600 MUSSIG
(tél. 03 88 85 31 13, email : ramonage@sarl-engel.fr)

Marc IGERSHEIM, 19 Rue des Prés à 67140 BARR
de la société Staub et Fils

(tél. 03 88 08 47 88, email : marc.iger@wanadoo.fr)

Eric PUDELKO, 8 Rue de Limersheim à 67150 ERSTEIN
de la société de Ramonage de l'III

(tél. 03 88 98 27 60, email : ramonage.ill@orange.fr)



L'Agenda de Septembre

Vie Municipale et Intercommunale

Vendredi le 12 Septembre :

Journée des Maires à la Foire Européenne

Lundi le 15 Septembre :

Réunion Mensuelle du Conseil Municipal

Les grands anniversaires

Mme Elise SCHLAEDER pour ses 91 ans le 15/09

Mme Jeanne LEININGER pour ses 86 ans le 27/09

Mme Marie Thérèse BLUMERT et Mr Albert HURLIMANN pour leurs 88 ans les 8/09 et 11/09

Mme Liliane BURKHARD et Mr Edmond MEYER pour leurs 75 ans le 20/09 et 24/09

Mme Anny FRITSCH pour ses 74 ans le 11/09

Mme Odile FRANTZ pour ses 72 ans le 22/09

Mme Rose JEZEQUEL pour ses 70 ans le 28/09

Les offices religieux

Samedi 6 Septembre à 18h30

Dimanche 13 Septembre à 10h45

Fermeture du Secrétariat de Mairie

Nous informons la population que le secrétariat de la Mairie sera fermé aux dates suivantes :

**Du Vendredi 22 Août
au Lundi 8 Septembre**

Merci de prendre vos dispositions pour toutes vos démarches administratives

Le Maire



Composition - Rédaction
Fernand WILLMANN
Tirage : 380 exemplaires